L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 JANVIER 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No 83, rue de Chartres.

Journal [illegible] de l'Etat, du Conseil-[illegible] Conseil de la Première [illegible] et de la Commission de [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 7 JANVIER 1850.

AVIS JUDICIAIRES.

No 231.—ACTE—Relatif à la publication de [illegible] paroisse d'Orléans. [illegible] Il est décrété, &c.—Qu'à dater du [illegible] cent cinquante et un, tous [illegible] dans la paroisse d'Orléans [illegible] de Cour ou ordonnances [illegible] en français et en anglais [illegible] de fois et pendant le temps [illegible] dans un ou plusieurs [illegible] appartiendra au défendeur [illegible] saisie et vente, et aux parties [illegible] ou un shérif ou tout [illegible] lorsque le défendeur ou [illegible] manqueront ou négligeront [illegible] propre choix. Bien entendu [illegible] français seront insérés dans un [illegible] en anglais et en français. [illegible] Il est de plus décrété, &c.—Que [illegible] actes de lois contraires au présent [illegible] abrogées.

A [illegible] 20 mars 1850.

JOSEPH WALKER, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

NOTRE FEUILLETON.

Nouvel arrangement des Matières.

[illegible] sera désormais publié en tête de la [illegible] page de l'*Abeille*; il occupera six [illegible] équivalant à plus de deux co[illegible] du journal, et sera séparé des [illegible] par un filet double, à la façon des [illegible] Cette nouvelle disposition [illegible] commandée par l'a-[illegible] avis dont le nombre tend chaque jour [illegible] L'aspect matériel du journal y [illegible] et nous pourrons même par [illegible] une plus grande quantité de [illegible] la circonstance l'exigera. Les [illegible] les procès-verbaux des Con-[illegible] très courts continueront à [illegible] première page; les romans de [illegible] ouvrages importans, tel que [illegible] en ce moment, seront [illegible] page.

[illegible] qu'à l'avenir l'annonce des spectacles [illegible] du théatre d'Orléans [illegible] 2e page, au dessous du [illegible] partie de notre feuille sera en [illegible] aux avis de mode, de librairie, [illegible] de loin ou de près au do-[illegible]

QUESTIONS FINANCIÈRES.

[illegible] financières, difficiles à traiter, [illegible] populariser, sont cependant celles [illegible] progrès matériel des [illegible] problèmes qui ont toujours [illegible] gouvernemens, nous pour-[illegible] l'impôt doumier et [illegible] la circulation monétaire, [illegible] échéance, les opérations [illegible]

[illegible] très vives d'un pays soient [illegible] indispensable qu'un signe uni-[illegible] valeur du travail, soit re-[illegible] Les échanges en nature [illegible] qu'à une société barbare où le [illegible] Des sauvages ou des po-[illegible] qui vivent du produit de [illegible] de leurs troupeaux, qui, [illegible] le désert, ne fondent [illegible] se bâtissent à la hâte un [illegible] ces hommes dont les [illegible] sont si différentes des [illegible] se passer du signe [illegible] n'en est pas [illegible]

[illegible] exemple, l'industrie est-elle [illegible] Nlle-Orléans? Pourquoi notre [illegible] augmente-t-elle pas? Pourquoi [illegible] naturelles au lieu de se déve-[illegible] stagnantes? C'est que le [illegible] manque, c'est que les ca-[illegible] à New-York, qui affluent [illegible] à Paris, à Calcutta, à [illegible] tristement défaut. [illegible] vives, mais nous n'avons [illegible] féconde. La richesse d'un [illegible] dit, ne consiste pas dans [illegible] C'est vrai, mais d'une [illegible] richesses possibles [illegible] base de [illegible] le point d'appui [illegible] tous les systèmes d'améliora-[illegible] Pour fonder un nouvel Etat il [illegible] des colons dans une ré-[illegible] aussi leur fournir les [illegible] le travail, c'est-à-dire les [illegible] partout; il réside à la [illegible] et dans l'homme, mais il [illegible] qu'il se dégage ce son [illegible] qu'il se produise [illegible] des résultats [illegible] qu'un Etat pos-[illegible] employer ces con-[illegible] qui représentent le pro-[illegible] la cause et le [illegible] suprême de l'exa-[illegible] récompense. Or, cette [illegible] que par le signe mo-[illegible] payer des ouvriers [illegible] grand Dieu! [illegible] porte? Com-[illegible] Comment pour-[illegible] nécessités de l'avenir? Voi-[illegible] reste pauvre, malgré ses [illegible] malgré les travailleurs et [illegible] qu'il renferme, malgré tous les [illegible] sont en germe et [illegible] être stimulés pour [illegible] œuvres durables, lorsque [illegible] l'industrie et du progrès, [illegible] agriculteurs, qui ne [illegible] nécessaire pour s'acheter [illegible] restent un an sans [illegible] qu'une somme de bien-[illegible] pour la société en-[illegible] même pour toutes les in-[illegible] chôme, les au-[illegible] indirectement, car la perte [illegible] a se répar-[illegible] d'eau qui en [illegible] sa sphère [illegible] lorsqu'elle a trouve [illegible]

[illegible] est maintenant dans la dé-[illegible] nous avons cherché a es-[illegible] manquent. C'est [illegible] dans la voie du [illegible] qui lui fait [illegible] l'esprit d'entreprise, [illegible] le désir d'avancer, c'est [illegible] sans lequel rien n'est pos-[illegible]

[illegible] capitaux n'affluent-ils pas [illegible] Ceci est une autre question [illegible] approfondie consciencieu-[illegible] tâche de la presse; espérons [illegible]

[illegible] contribuent au résultat mal-[illegible] de signaler. Nous [illegible] faute de temps et d'espace, [illegible] l'absence d'un [illegible] les espèces métalliques, et [illegible] que l'on est convenu [illegible] l'exagération de l'impôt muni-[illegible] d'une dette que nos législateurs [illegible] prévoyance veulent nous faire ac-[illegible] trop rapproche.

[illegible] de ces causes nous fournira le [illegible] réflexions. On a beaucoup [illegible] banques et avec raison, mais que [illegible] Rien. Il est beaucoup [illegible] d'édifier. Dans les [illegible] un capital factice est indis-[illegible] maison de commerce [illegible] des traites, qui n'accep-[illegible] aux autres? Cela [illegible] En tuant les banques, on a [illegible] des abus énormes, mais hé-[illegible] pour prévenir la ruine des [illegible] payer à tout prix, payer [illegible] avec ce système fatal la [illegible] reçu une atteinte mortelle. [illegible] le crédit, le fonder sur [illegible] et plus sures; on ne l'a pas [illegible] Etats les plus prospères du [illegible] financières sont mieux [illegible] qu'un petit nombre de [illegible] brevetées, de ce que nous [illegible] banks, mais il y a beaucoup [illegible] la constitution est toute [illegible] contribuent immensément à [illegible] publique en même temps [illegible] amplement garantis contre [illegible] Ce sont ces banques [illegible] par millions à ceux [illegible] fortunes. Mais en s'y [illegible] Espérons que l'on y songera [illegible] car la presse, qui est toujours sur la brèche, discute déjà cette grave question et cherche depuis quelque temps à éclairer l'opinion publique. Nos lecteurs savent probable-ment ce que c'est que la banque libre du Nord et nous ne reviendrons que plus tard sur des détails qui lui sont [illegible] familiers.

Quant à l'exagération de l'impôt municipal elle éloigne les capitaux de notre ville, car que viendraient-ils y faire. Un capitaliste bâtira-t-il, si les constructions qu'il élève à grands frais doivent devenir pour lui une occasion de pertes plutôt qu'une source de profits? Non certes, et le capital qui ne peut trouver à s'employer de la sorte se dirige ailleurs.

Le paiement immédiat d'une dette énorme, contractée dans des jours d'égarement, est encore une de ces erreurs fatales contre lesquelles la presse [illegible] aurait trop s'élever. Où est la nécessité d'acquitter sur le champ ce que nous devons? Pourquoi ne pas léguer une part de cette dette à nos enfans? Il y a des dettes publiques qui ne seront jamais payées, mais on les capitalise et on en sert les intérêts. C'est tout ce qu'exigent les créanciers. Que l'Angleterre et la France cessent donc de payer leurs dettes! Elles n'y songent même pas. Faisons en petit ce qu'elles font en grand. Acquittons notre dette par quotités et personne ne s'en ressentira. Ici l'intervention de la Législature est indispensable: il est hors de doute qu'elle révisera la loi relative à la liquidation de la dette de la Nlle-Orléans, car en nous forçant à payer celle-ci tout de suite, elle porte un coup fatal à notre commerce et à notre industrie en nous plaçant dans la nécessité d'élever nos taxes qui sont déjà si lourdes. Et puis est-il bien sûr que le peuple puisse toujours payer l'impôt? N'y a-t-il pas une limite fatale où la patience vient à manquer en même temps que l'argent? Quant aux capitaux, ils nous fuient déjà, car ils n'aiment pas la misère, et certes la Nouvelle-Orléans est loin aujourd'hui de ses anciens jours de splendeur. C'est la règle pour les Etats comme pour les individus: la misère enfante la misère, et la fortune amène des richesses nouvelles.

LA LOI DE LIQUIDATION.

La Cour Suprême appelée a se prononcer dans l'affaire du Bureau de Liquidation contre la Première Municipalité, a déclaré dans une décision rendue hier, que la loi de liquidation votée pendant la dernière session de la Législature est contraire dans la plupart de ses dispositions à la Constitution de l'Etat.

On se rappelle sans doute que les Liquidateurs ayant demandé il y a quelques mois à la Première Municipalité la remise de sa caisse d'amortissement montant à $138,000 et déposée à la Banque de la Louisiane, la municipalité s'y refusa net. Les Liquidateurs instituèrent alors une action judiciaire à la Troisième Cour de District pour obtenir la remise des fonds. Ils étaient représentés par MM. Benjamin et Micou, et la municipalité par son avocat, M. Preaux. Le juge Kennedy décida que cette partie de la section 7 de la loi créant un Conseil de Liquidation qui a rapport aux caisses d'amortissement était inconstitutionnelle. Les Liquidateurs interjetèrent appel à la Cour Suprême, et l'on voit que ce tribunal a maintenu le jugement rendu en première instance. Il en résulte que la loi du 4 mai 1847 relative au paiement des dettes municipales reste en vigueur, la loi de l'année dernière se trouvant virtuellement annulée par l'importante décision de la Cour Suprême.

Voilà qui va nécessiter une modification complète de notre système financier. Si nous comprenons bien la Cour Suprême, les municipalités devront puiser dans le revenu qu'ils tirent des marchés et wharves les quotités nécessaires pour l'extinction graduelle de leurs dettes.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE.

Monument en honneur de Jackson.

C'est ce soir que doit avoir lieu à la Bourse St Louis le meeting convoqué par le maire et les recorders pour aviser aux moyens d'élever un monument en honneur du général Jackson. Que tous les citoyens fassent acte de présence. Il s'agit de perpétuer le souvenir d'un fait dont la Louisiane est justement fière et d'exprimer en même temps notre profonde gratitude à l'homme dont l'énergie a sauvé la Nle Orléans. Qu'une colonne commémorative s'élève au milieu de la Place d'Armes. Si l'on ouvre une souscription, et c'est sans doute la décision que prendra le meeting, tous les Louisianais, nous en sommes persuadés, voudront contribuer à la réalisation d'un projet qui intéresse l'honneur national. A ce soir.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Ce soir, la *Favorite* dont le succès parmi nous balance presque celui de *Lucie de Lammermoor*. M. Genibrel remplira le rôle de Balthazar, et Mlle Melanie Bies celui d'Inès.

La première représentation du *Songe d'une Nuit d'Eté* aura lieu positivement jeudi prochain. Ceux qui ont assisté aux répétitions parlent avec le plus grand éloge de cet ouvrage d'Ambroise Thomas.

JENNY LIND.—Cette éminente cantatrice est en ce moment à Charleston; elle y a donné le 28 du mois dernier un concert en faveur des pauvres dont le produit s'est élevé à trois mille quatre cent quarante piastres. Cette somme a été partagée entre les différentes sociétés de bienfaisances qui ont été chargées d'en faire la distribution. L'immense popularité dont jouit Jenny Lind aux Etats-Unis s'explique autant par ces actes d'inépuisable charité que par son talent que personne d'ailleurs ne songe à contester.

CONSEIL DE LA 1re MUNICIPALITÉ.

Le Conseil de la Première Municipalité devait se réunir hier soir, mais la séance a été ajournée à cause de l'absence de la majorité. Il n'y avait que sept membres présents dans la salle.

LA LOI DE LYNCH.—Cette loi arbitraire qui est la négation de l'ordre et l'exercice de la force brutale, vient de recevoir son exécution à Memphis. On écrit de cette ville à la date du 1er courant, qu'un mulâtre y avait été arrêté le matin même sous la prévention d'avoir fabriqué de faux certificats de liberté. Traduit pour ce fait devant un juge d'instruction, M. Chester, recorder, fit sa déposition. C'était le seul témoin. En sortant de la Cour, le mulâtre élevant la voix, s'écria en jetant autour de lui des regards menaçans, qu'il était libre, aussi libre qu'aucune des personnes présentes, puis tirant un pistolet de sa poche, il fit feu sur M. Chester qui ne lui avait pas dit un seul mot et l'étendit raide mort. Les spectateurs de ce crime atroce, emportés par la fureur, s'emparèrent du mulâtre et le pendirent à un arbre sans forme de procès.

BATON ROUGE.—La *Gazette* de Bâton-Rouge du 4 courant nous apprend qu'un froid rigoureux s'est fait sentir dans cette ville et que le lundi précédent le sol était couvert de trois pouces de neige. Nous avons eu ici à la Nouvelle-Orléans du verglas le 1er de l'an.

ARRESTATION.—Deux individus bien connus, Ephraim Davenport et Joseph Forrester, ont été arrêtés ces jours derniers à Bâton-Rouge sous la prévention d'avoir cherché à enlever deux esclaves appartenant à M. J. W. Musselman. Les nègres se trouvaient chez Davenport lorsque ce dernier fut arrêté. Traduits immédiatement devant le maire, ce magistrat a ordonné la mise en liberté de Forrester contre qui il n'existait pas de preuves et a envoyé Davenport devant la Cour de District.

LES COTONS DU SUD.—Il résulte d'une statistique que publient des journaux bien renseignés, que pendant les cinq dernières années les achats de cotons américains faits par l'Angleterre se sont élevés au chiffre de *deux cents un millions, huit cent trois mille cinq cent quatre-vingt douze piastres*. Les achats de la France pendant la même période montent à *cinquante six millions*. Quant aux cotons manufacturés ou filés des Etats du Nord, l'Angleterre n'en a pris que pour $19,041, et la France pour un peu plus de $3,000.

IMMENSES NAVIRES.—On vient de poser à New York la quille de deux navires dont le premier aura 230 pieds de long, c'est à dire sept pieds de plus que l'énorme vaisseau de ligne américain le *Pennsylvania*, et le second, un peu moins long, aura trois ponts et une contenance plus considérable. L'un portera 2,800 tonneaux et le dernier 3,000 tonneaux. Ces deux bâtimens seront les plus gros qui existent, car la marine marchande ni la marine militaire d'aucun peuple n'en offriront de semblables.

TEXAS.

Le steamer *Louisiana* nous a apporté hier des journaux du Texas jusqu'au 3 courant. Ils ne renferment absolument rien.

Chronique Locale.

ADJUDICATIONS MUNICIPALES.—Les réparations et l'entretien du chemin macadamisé de la rue de la Commune, y compris les ponts et les rigoles des deux côtés de la voie ont été adjugés hier, à M. Patrick Walsh pour la somme de $[illegible].

INCENDIE.—Un incendie a éclaté hier matin vers cinq heures dans une épicerie située au coin des rues Mélicerte et Constance. La maison a été réduite en cendres.

MEURTRE ET VOL.—Tom Jordan dit Tom Tit, a été arrêté il y a quelques jours, sous le rapport peut-être, sous la prévention de vagabondage. Le gouverneur de l'Illinois l'ont justement de le signaler à nos autorités comme l'auteur d'un meurtre atroce suivi de vol. La police a donc été bien inspirée en arrêtant ce malfaiteur. Tom sera embarqué pour l'Illinois où deux de ses complices, convaincus de participation au crime, ont déjà été condamnés à mort.

—Thomas [illegible] a été envoyé hier devant la Première Cour de District pour répondre à une accusation de [illegible] fait. La plaignante est une femme de couleur nommée Mary Robinson.

—M. Fuller a été condamné hier à $25 d'amende pour avoir causé du désordre dans le café de l'Hôtel St Charles.

ABUS DE CONFIANCE.—Alexis Vincent est accusé par P. Jouqueneau, de s'être approprié une somme de $100 qu'il lui avait confiée. Le recorder, ayant instruit l'affaire, a envoyé le prévenu devant la 1re Cour de District.

AFFAIRE [illegible].—Cette affaire promet d'être fort longue. Le jury a été formé samedi. Les témoins devaient être entendus hier, mais divers incidens ont empêché que les dépositions fussent prises. Le premier témoin est John H[illegible]: il sera appelé ce matin.

TENTATIVE DE MEURTRE SUR LA HAUTE MER.—Alexandre Edwards, premier lieutenant du navire St Charles, a été arrêté hier par la police de la première municipalité sous la prévention d'avoir commis une tentative de meurtre sur la personne de [illegible] pendant la traversée de New York à la Nlle Orléans. Edwards a été envoyé devant M. Bo[illegible], commissaire des Etats-Unis, qui dirigera l'instruction.

—James Cosgrave est accusé de vol. Il a été envoyé à la 1re Cour de District.

—Dimanche dernier, vers dix heures et demie du soir, un jeune homme descendait la rue Chartres. Il se trouvait entre Douane et Bienville lorsqu'un inconnu s'approcha de lui par derrière, lui asséna deux coups de bâton sur la tête, et l'ayant terrassé lui enleva son portefeuille qui renfermait plus de cent piastres. L'auteur de cet audacieux coup de main n'a pas encore été découvert.

Dans les dernières nouvelles de Galveston, publiées samedi, 4 courant, nous avons dit que le magasin de M. Perera avait été détruit par un incendie; on nous informe aujourd'hui et on nous prie d'annoncer que c'est la maison FRANCISCO CUSIO qui a souffert de ce sinistre et non celle nommée alors.

L'AFFAIRE GREEN.

Nous lisons dans le *Courrier de l'Alabama*:

On sait que, tout dernièrement, M. Rufus Green a été arrêté à la requête de la société d'Assurance de Mobile, sous l'inculpation de détournement de fonds.

M. S. W. Cochran, de cette ville, a été arrêté samedi soir, par le fait de la même compagnie. M. Cochran a comparu devant le juge McKinstry, et après un court examen, il a été soumis à un cautionnement de $25,000, cautionnement qui a été promptement fourni.

Dans la lettre qui suit, M. Cochran prie le public de suspendre son jugement au sujet de l'accusation qui pèse sur lui.

AU PUBLIC.

M Green, président de la Société d'Assurance de Mobile, vient de porter contre moi l'accusation de complicité dans l'affaire de détournement de fonds commis par M. Rufus Green. Sous le poids de cette accusation, j'ai cru devoir dire au public, que les rapports que j'ai eus avec M. Green regardaient mon état de changeur et rien de plus, et qu'ils étaient tels qu'ils pouvaient être avec toute personne de cette ville, connue comme solvable. D'autres maisons de cette ville ont fait, comme moi, des transactions avec la dite Compagnie. Je n'avais donc aucune raison de penser que je pusse être accusé de mauvaise foi à ce sujet. Je suis prêt à me défendre et à prouver mon innocence au public qui a dû apprendre, par les journaux, ces fatales nouvelles, et, par la même raison de la publicité de ces faits, je prie les citoyens de Mobile de ne former aucun jugement sur mon compte, jusqu'à ce que cette accusation soit vérifiée et expliquée au grand jour.

S. W. COCHRAN.

LE PALAIS DE CRISTAL.

On écrit de Londres que la grande Exposition de 1851 excite tellement l'esprit de spéculation, que tous les emplacemens consacrés aux exhibitions foraines sont loués à des prix énormes:

Panoramas, dioramas, cosmoramas, poses plastiques, baraques de marionettes, de clowns, d'acides, ménageries, veaux à deux têtes, phoques parlants, chiens savants, etc., tout est déjà en possession de son terrain et de sa patente. Ce sera un champ de foire monstre, et tel qu'on n'en aura pas vu d'exemple dans les annales du monde.

A ce formidable congrès de bateleurs et de bêtes ajoutez l'entassement du peuple et l'agglomération des nations, et jugez de l'effrayant spectacle que la cité de John-Bull se dispose a offrir à l'Europe, à l'univers!.... La mère en défendra le voyage à sa fille.

Vous souriez! vous vous frottez les mains! vous admirez la vaste construction qui s'élève dans Hyde-Park! Moi, je frémis pour l'espèce humaine, et pour nos voisins.

Ce n'est pas seulement l'Europe en masse qui va se ruer sur Londres, c'est l'Asie, c'est l'Afrique, c'est l'Australie, c'est le Pérou, c'est le Groënland, c'est la terre de feu, c'est le Pé-king, c'est le globe entier!

Chandernagor fait ses paquets; Tobolsk prépare ses malles; le Caire et la Mecque organisent des caravanes; déjà les chameaux se mettent en marche, et les dromadaires font viser leurs passeports.

Laissez arriver le mois de mai, et vous verrez fondre sur la Tamise une avalanche d'hommes à stupéfier l'imagination.

Aussi la police anglaise, dit-on, n'est pas sans inquiétude. On parle d'une ordonnance à publier très-prochainement, et dont voici à peu près les termes:

"EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1851.

"L'autorité britannique.

"Afin d'éviter l'encombrement du Pas de-Calais et l'obstruction de la Manche,

"Arrête ce qui suit:

"1° Les voitures, berlines, calèches et wagons venant du midi de l'Europe, prendront la file sur les bords du Rhin, à l'entrée du pont de Kehl;

"2° Les nations caucasiennes, les Kalmouks et les peuples de l'Asie prendront la queue dans la mer Baltique;

"3° Les Egyptiens, les Maures, les Caffres et les Hottentots stationneront le long des côtes marocaines;

"4° Les paquebots et bâtiments américains traverseront l'Atlantique à petits pas. Des steamers-inspecteurs seront placés dans l'Océan de distance en distance, pour prévenir et empêcher l'embarras des navires."

Ces mesures sont bonnes. Mais figurez-vous maintenant toutes ces races humaines amassées dans les murs de Londres, et se pressant à l'entour du palais de cristal! Rien que d'y songer, dites-moi, n'éprouvez-vous pas un frisson?

—Je ne vous le cache pas; moi, j'ai peur.

Souriez, frottez-vous les mains, réjouissez-vous de cette monstrueuse fête de l'industrie universelle. Mais laissez venir le mois de mai; et vous entendez un craquement, vous pourrez crier: *Wallerah!* C'est Londres qui s'enfonce dans la mer!....

Eh! mon Dieu, je ne lui souhaite pas de mal, mais c'est peut-être la seule chose qu'elle n'aura pas volée. (*Corsaire.*)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

LUNDI SOIR, 6 JANVIER 1851.

La demande de coton a été active et les ventes ont été de 5000 balles à des prix pleins: Middling @ good middling, 14⅞ @ 13¼ cts la liv.

Le marché au sucre est ferme; 600 boucauts ont été faits: fair, 5¼ @ 5½ cts la liv. 1,500 barils de mélasse ont été vendus de 24½ @ 24¾ cts le gallon.

6,000 barils de farine ont changé de mains, dont 4,000 Ohio et Indiana, de $4 25 @ $4 37½. 2,000 sacs de maïs ont été vendus de 68 a 70 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié.

Le whiskey a haussé; il vaut 27 cts le gallon. Une vente de la marque Dexter à eu lieu à 30 cts.

Le change est le même.

Rien de nouveau en fret.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Hungarian, Chase, pr Liverpool.
Trimountain, Rea, pr Liverpool.
Clifton, Johnson, pr New-York.
Barque Sirena, Boix, pr Barcelone.
Imogene, Waite, pr Charleston.
Brick S D Hart, Ogier, pr New York.
Water Wich, Goodspeed, pr Chagres.
B Kellock, Kellock, pr Baltimore.
Goelette Tennessee, Black, pr Brazos Santiago.
Heroine, Hussey, pr Brazos Santiago.
Aurora Borealis, Hutson, pr Apalachicola.
Steamer Gen Rusk, Patton, pr Sabine Pass.

—ARRIVÉS.—

Steamship Louisiana, Lawless, de Galveston.
Navire Revenue, Crowell, de Boston.
Ellerslie, Harvey, de Bristol.
Barque Charles Devens, Taylor, de Newport.
Goelette Urbanna, Lawless, de Grand Caillou.

—STEAMBOATS.—

Princess No 3, Holmes, de New Carthage.
Harry Hill, Newell, de Nashville.
Silas Wright, O'Neal, de Cincinnati.
Magnolia, Thomasson, de Vicksburg.
Mary Foley, Dalferes, de Lockport.
Asia, Whelhouse, de Port Hudson.
Georgetown, McPherson, de Louisville.

Groceries, Vins, Liqueurs, etc.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il a ouvert ce jour une grocerie pour la vente en gros et en détail, au No 5, Nouvelle-Levée, entre les rues de la Douane et Bienville, où l'on trouvera tous les articles appartenant à cette branche d'affaires.

Le plus grand soin sera mis à la fourniture des ordres pour la campagne, aussi bien que pour celle des familles de la ville, et tous les articles seront garantis tels qu'ils seront représentés.

Le soussigné espère, par une attention toute particulière, et le désir de bien faire, mériter le patronage de ses amis et du public. E. JOHNS, 1nov—15 No 5, Nouvelle Levée

BLANC DE BALEINE—1,000 caisses chandelle assorties, du New Bedford, a vendre par J W STANTON & Co, 10 déc enc. Magasin et Lafayette

Ventes par ordre des Gardiens du Port.

Nous appelons l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne à la vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui, à dix heures du matin, au magasin d'encan de MM J B Bache & Co, No 77, rue de Chartres.

ON désire placer un jeune mulâtre âgé d'environ 13 ans. S'adresser à la pharmacie 194, rue du Canal. 7 jan—1

UNE demoiselle française et anglaise, et sachant bien coudre et bonne femme de ménage, désirerait trouver un emploi de femme de charge dans une maison de la ville ou de la campagne. On fournira les meilleures recommandations.

AUSSI—Une jeune dame désire trouver une place dans une famille pour donner des leçons de musique et d'anglais ou pour tenir une maison. S'adresser à Madame A. au bureau de ce journal. 7 janv—6

HABILLEMENTS D'HOMMES.

A PRIX REDUITS

36, RUE DE CHARTRES, 36.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de France et du Nord,—un nouvel assortiment d'habillemens d'hommes—que nous vendons en vente à très bas prix:

Habits et Redingotes en drap noir, bleu, bronze, &c.

Paletots, Pardessus et Sacs en drap noir, bleu, bronze, olive, &c.

Palace Coats, Sacs en Tweeds, Cachemirettes, &c.

Pantalons en satin noir et casimir fantaisie, &c., &c.

Gilets drap et satin noir croisé—casimir, soie, gros de roi, mérinos, piqué blanc, &c.

Manteaux, drap noir—cols unis et à plis, &c.

Robes de Chambre en cachemire et mousseline de laine doublé en soie.

AUSSI:

Un beau choix de Mouchoirs de Batiste et Foulards de soie: Chaussettes soie, coton, mérinos et lambwool, Gants, Bretelles, Cravattes et Echarpes satin et soie, Chemises de peau et Caleçons en soie, mérinos, flanelle, &c., &c.

LAGAY & LECANU, 7 janv 36, rue de Chartres, près Douane.

TROUVE—Un jeune chien épagneul blanc, oreilles puces, que l'on croit de race anglaise. Le propriétaire peut le réclamer en prouvant sa propriété et en payant les frais d'avis. S'adresser à Henry Garidel, Banque de la Louisiane. 7 janv

100 Barriques charbon anthracite arrangé expressément à l'usage des familles, en main et à vendre au dépôt de charbon de la ville, au No 77, rue de la Douane, par 7 janv—30 M. BEAN, WILLARD & Co.

BOTTES, Souliers et Brodequins — 182 caisses en débarquement des navires John et Albert, Meridian et Niobe, à vendre à des prix modérés par G. W. DUNBAR, 7 janv 5, rue des Magasins.

Vin de Champagne

Des marques: Pelican et Aigle.

LES soussignés ayant été nommés seuls agents de cette ville pour la vente des deux marques célèbres de vin de champagne ci-dessus, dont la qualité ne le cède à aucune autre, en auront constamment en magasin un approvisionnement en bouteilles et demi bouteilles.

QUEYROUSE & LANGSDORFF, 7janv—6m Nos 13 et 15 rue St Louis.

BRANDY—En douane et à vendre par les soussignés.

43 demi pipes eau de vie même preuve, Barnet jne,
85 quarts do do do,
25 demi pipes United Proprietors, La Rochelle forte suite,
28 quarts do do,
150 barils do do,
24 demi pipes cognac Pinet Castillon 1848 et 1849,
60 quarts do do do,
5 demi pipes do do London Dock 1842,
40 demi pipes do do pâle 1re preuve 1838,
130 et 3 do do do 1834,
do do do do 1802,

7janv THOMAS PINET & Co. 29, rue Conti

VINS en caisses supérieurs—14 caisses de 25 bouteilles Chateau Lafitte 1841, marque Nathl. Johnston et fils, 40 caisses de 25 bouteilles Chateau Larose; 10 do de 50 do do, 18 do de 25 do Branne-Mouton; 6 do de 50 do do, 20 do de 30 bouteilles St Julien supérieur 1841; 100 do de 12 do Haut Sauterne supérieur. THOMAS PINET & Co, 7janv 29, rue Conti

LIQUEURS EXTRA SUPERIEURES—3 caisses anisette Marie Brizard, 2 do Noyeau, 4 do curaçao de Hollande. 7janv THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti.

VINS EN BARRIQUES—200 barriques St Julien et St Estephe, récolte 1848 et 1849, 120 barriques vins de différentes crus et âges, tels que Larose, Mouton, Cantenac, &ca, 4 demi pipes madère; 8 barils do; 3,4 de porto supérieur; 1,4 do quai, ordinaire; 124 paniers d'huile James Plagniol, 130 sacs bouchons superfins, Champignons, cèpes à l'huile, sardines et petits pois. THOMAS PINET & Co. 7janv 29, rue Conti.

BORDEAUX—20 barriques vin rouge, 1 tonneau champignons secs, à vendre en débarquement du l'Oscar, de Bordeaux, par B TALAMON, 7 jan 182 rue Royale

MARSEILLE—70 barriques vin rouge marque Bergasse.
30 demi barriques vin rouge marque Bergasse.
150 paniers huile d'olive marque Jas. Plagniol;
50 do do do demi bouteilles do;
60 caisses salaison, olives, capres, cornichons, anchois,
2000 demi bouteilles vides.
2000 bouteilles do do 32 onces,
60 caisses savon marbré,
10 do 24 bouteilles huile vierge,
150 do eau de fleurs d'oranger, assortie;
1500 cruchons à curaçao, à vendre par B TALAMON, 7 jan 182 rue Royale

VINS, Eau de vie, Sardines à l'huile, etc. etc—Vin rouge ordinaire St Estephe, Macau Medoc, St Julien Cantenac, Graves, Blanquefort, Margaux, St Seurin, vin rouge vieux chateau St Corbian 1844, Haut Brion 1844, chateau Grand Leoville; vin blanc Haut Sauterne en caisses et en barils; Eau de vie de preuve des marques Martelle et Barthelemy, en demi et quarts de pipe, eau de vie 1re preuve J J Dupuy 1842, J B Clerc 1831, M Daniel 1842, Henry Sutton 1831 et 1800; sardines à l'huile de la marque A Gillet & Co. en grandes boites, demi et quarts de boites, absinthe et kirch suisse, de Richardet et de Jean Renaud; anisette superfine en panier, de Chauvet fils; bouchons ordinaires, fins et extra fins, en magasin et à vendre par B TALAMON, 7 jan 182 rue Royale

SUCRE DE LA HAVANE—46 caisses sucre prime blanc et jaune, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 7janv 34, Vieille Levée.

CONFITURES—24 boites contenant 12 jarres chaque de fruits de la Havane, assortis—Aussi 5 barils gelée et pâte de goyave, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 7janv 34, Vieille Levée.

RAISINS—300 barillets raisins verts, de Malaga en très bon état, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 7janv 34, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—300 milliers Regalias, demi Regalias, Militars, Panetelas et Celindrados en magasin et a vendre par DELVAILLE & MORENO, 7 jan 34, Vieille Levée

TABAC—70 ballots tabac en feuilles, de 1re, 2e, 3e, 4e et 5e qualite, aussi 60 balles de Cube, a vendre par DELVAILLE & MORENO, 7 jan 34, Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Constamment en mains, formant un assortiment des meilleures marques, venant d'être debarqués du brick Adams Gray—Aussi quelques lots de cigares des marques reputées, Cabanas et Carbajal, Partagas et Cabargas, a vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville 7janv

HUILE DE LIN—30 barils en débarquement du navire Mediator a vendre par W F VREDENBURGH & Co, 28 dec 29, Vieille Levée

CANDY—300 caisses rouge et blanc, à vendre par E J HART & CO, 27 dec 79, rue Tchoupitoulas.

POIVRE—100 sacs en débarquement du navire Niobe, et a vendre par W F VREDENBURGH & CO, 28 déc 29, Vieille Levée

ESPRIT DE THEREBENTINE—30 barils attendus incessamment par le brick Brooks, a vendre par W F VREDENBURGH & Co, 28 dec 29, Vieille Levée.

BLANC DE BALEINE—Patenté de Boston et Tudds, a vendre par W F VREDENBURGH & Co, 28 déc 29, Vieille Levée.

Vins en barriques.

600 Barriques St-Julien, St-Emilion, Lutresne, etc. 40 barils vin blanc Haut Sauterne, en magasin et a vendre par NOEL & GUIRAUD, 24 déc rue Royale 103

Vins en caisse.

500 Caisses St-Julien Médoc; 200 do St-Estèphe do; 100 caisses Chateau Margaux; 200 do vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac, en magasin et a vendre par H NOEL & GUIRAUD, 24 déc rue Royale No 103

Cognac.

80 Demi pipes, quarts et huitièmes cognac A. Bonniot. 30 quarts Rochelle, Conié Martin. 60 demi pipes, quarts et huitièmes Bordeaux, dans les magasins de la douane, a vendre par H NOEL & GUIRAUD, 24 dec rue Royale No 103

Kirsch et Absinthe Suisse.

150 Caisses absinthe de la marque Pernod. 100 do do Dupied père et fils. 100 caisses do A. Junod. 100 do do Yersin Lecoultre, en magasin et au drawback, a vendre par H NOEL & GUIRAUD, 24 déc Rue Royale No 103

Fromage de Gruyère.

50 Meules gruyères, a vendre par H NOEL & GUIRAUD, 24 déc rue Royale, No 103

A VENDRE en débarquement du navire Oscar capitaine Labory, venant de Bordeaux:
1 caisse de 100 demi boites cèpes à l'huile;
4 do ensemble, 400 do champignons naturels
1 do do 100 boites petits pois;
2 do do 200 demi boites;
3 do do 500 1/4 boites sardines à l'huile;
20 do do 2000 1/2 do do do
Par NUMA LACOSTE, 27dec—8 147, rue Royale

Marchandises pour les Marchés Mexicains et Californiens.

DE FOREST & CO, marchands commissionnaires, rue de la Douane, offrent à vendre à des conditions libérales,

Indiennes anglaises 4/4, ayant droit au drawback;
50 douzaines bas de soie manufacturés;
1 caisse rubans espagnols assortis,
1 do cravattes de Barcelonne;
4 colis dentelles espagnoles;
1 caisse soie noire, unie, à dessin et à raies.

AUSSI—Un grand assortiment d'indiennes américaines; de cotonade, dessus de meubles, de soie à coudre, noire et assortie.

AUSSI—20 caisses mousseline suisse et robes de divers genres;

100 caisses bottes et souliers des manufactures. 17déc

Californie—California.

LES soussignés ayant un immense stock de bois de construction de toutes dimensions et qualités tels que poteaux, planches larges et étroites; bois de plancher embouveté et autres, préviennent les personnes qui expédient pour la Californie, qu'ils sont prêts à recevoir des ordres et à les remplir avec promptitude et à des prix les plus avantageux. DE POUILLY & GAGNET. Vieux Bassin ou au moulin Promenade Carondelet. 6av

PROCLAMATION

Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU qu'une vacance a été occasionnée dans le Sénat de cet Etat, par la mort de l'honorable Junius Beebe, ex-sénateur pour le district de la partie de la paroisse d'Orléans s'étendant à l'Est du fleuve Mississipi, j'ai en conséquence jugé convenable de lancer cette proclamation ordonnant qu'une élection ait lieu dans le dit district pour remplir la vacance ci-dessus désignée.

Le shérif de la paroisse d'Orléans fixera le jour de l'élection et observera qu'elle soit tenue aux différents lieux ordonnés par la loi pour l'élection d'un membre de l'Assemblée Générale. L'élection sera conduite et les retours seront faits suivant les termes de la Constitution et de la loi qui régit les élections.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat en la ville de Bâton-Rouge, le 2 janvier 1851, et la soixante quinzième année de l'indépendance des Etats-Unis.

Par le Gouverneur: JOSEPH WALKER.

CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat. 7 janv

AVIS.

JE fais savoir au public que je vendrai à l'encan, dans le courant de février, une portion de mon habitation connue sous le nom de Fontainebleau. Cette terre est située à un demi-mille de Mandeville; les lots auront environ six arpents de superficie; on pourra faire de jolies biens de campagne (country residence). Quoique le domaine soit parfaitement connu, je donnerai au moment de la vente ou avant d'amples renseignements positifs. Comme cette vente ne peut avoir lieu que dans soixante jours, temps nécessaire pour faire les plans, et quelques personnes pressées de bâtir voulant acheter des lots à l'amiable, je leur en vendrai, ainsi que de la brique à cinq piastres le millier, à ma briqueterie attenante à la terre qui doit être divisée. Les conditions de la vente seront: Un cinquième comptant, la balance à un, deux et trois ans, en billets à son ordre, portant hypothèque sur la propriété. B. MARIGNY. 6jan—

Paris, New-York et Nouvelle-Orléans.

GROS ET DETAIL.

CHARPENTIER, chemisier de Paris, 82 Broadway, N. York.

Autour d'un système de coupe de chemises entièrement nouveau; chemises, cols, caleçons et gilets de flanelle estimées aux Etats-Unis depuis quatre ans.

Perfection, élégance et comfort.

Ordres exécutés en 20 jours sur mesure ou choix de 6 chemises à 500 douz. Dépôt provisoire pour la commodité de nos clients du Sud, rue du Canal, No. 76—Nlle-Orléans. 6jnv—1m

ABR. Z. CAVELIER L. F. MAXENT

CAVELIER & MAXENT,

Rue Royale, No 169,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 6 jan

EN magasin et à vendre à bon marché pour clore plusieurs factures.
140 barriques vin rouge C C Quinsac;
32 do do chateau St-Denis,
25 do do Haut Talence;
4 do do Margaux;
3 po do St-Julien;
8 do vin blanc Haut Barsac;
5 do do Pondensac;
4 demi do do;
53 do do Haut Barsac et Haut Sauterne
38 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc.
CAVELIER & MAXENT, 6 jan rue Royale No 169

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle—Orléans, le 6 Janvier 1851.

L'ÉLECTION annuelle de directeurs de cette banque aura lieu au local de la banque, rue St Charles, No 18, lundi le 3 février 1851, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. FREDERIC FREY. 6janv—jusq 3 fév Caissier.

ASYLE DE LA RUE POYDRAS.

L'ASSEMBLEE annuelle des souscripteurs à la société des orphelines, aura lieu à l'Asyle de la rue Poydras, jeudi 16 courant de midi à deux heures, afin d'élire des directeurs pour l'année courante. 6janv—10

Vente de cloture de marchandises sèches d'automne et d'hiver, à un rabais de 25 p.0/0 sur les anciens prix.

Simpson, 50, Rue Canal.

LES acheteurs pourront aujourd'hui faire leur choix dans le magnifique assortiment de notre maison, à des prix bien inférieurs à tout ce qui a été vendu en cette ville jusqu'à présent, notre intention étant de nous défaire de notre stock afin de nous préparer pour l'ouverture de nos achats de printemps. C M SIMPSON, 50, rue Canal. 6 janv

PERDU—Samedi, entre une et demi heures de l'après-midi, un billet de Banque de $500 de cette ville. Une récompense libérale sera payée à la personne qui le rapportera à McDOWELL, MILLS & Co, 6 janv 96, rue Gravier.

P. LONGIS, 47, Vieille Levée—175 barriques de vin F. Durand, au drawback,
200 barriques vin F. Durand en magasin,
250 quarts vin de Porto rouge F. Durand,
45 do do do blanc do,
140 do do do rouge Miguel Roig,
270 do do do do F. Grousset,
275 do do Madère do,
70 barriques vin de Bordeaux pour l'ordinaire,
14 do do de Milan à Pauillac,
5 do do de Gensoudhac & Valery,
4 do grand vin de Médoc,
7 demi barriques de Pichon Longueville, 1845—46,
30 barriques de vin de Bergasse,
330 caisses de vins fins, diverses marques,
75 do do do Brane à Cantenac 1846,
50 paniers de Champagne, 1re marque,
80 do huile d'olive de Plagniol,
Sardines à l'huile de Fontaines, jeune, à Concarneau Finistère. 6 janv

TERRE DE PIPE—25 barils en débarquement du navire prussien Prinz Adalbert, a vendre par A. CARRIERE, 6janv—6f 25, Vieille Levée

FROMAGE DE HOLLANDE—12 boucauts de 24 liv. chaque, en débarquement du navire Prinz Adalbert, venant d'Amsterdam, et à vendre par A. CARRIERE, 6janv 25, Vieille Levee

HARENGS—400 caisses en débarquement du navire Prinz Adalbert, et a vendre par A. CARRIERE, 6janv 25, Vieille Levee

CHAMPAGNE—96 paniers Champagne de la marque Bleu Anglete; 30 do do de Double Crown 30 do do de Ruainart, à vendre par EUG ROCHEREAU & CO. 6jnv 17 et 16, rue St Louis

VIN rouge en caisses—2000 caisses vin rouge St Julien Medoc; 350 do do Château Latour Château Margaux, Château Lafitte, Reychevile et Batailley, a vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 6 janv 17 et 19, rue St Louis.

VIN blanc en demi barriques—50 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, a vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 6 janv 17 et 19, rue St Louis.

SARDINES—150 caisses sardines en boites, demi et quarts de boites, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 6 janv 17 et 19, rue St Louis

VIN du Rhin—20 caisses vin blanc du Rhin, de Hockheimer 1846; 20 do do de Demdechaney do; 10 do do de Schannesberger, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 6janv 17 et 19, rue St Louis

VIN rouge en barriques—24 barriques vin rouge Deyrie Margaux; 15 demi do do do; 25 do do do St-Julien Médoc; 36 do do de Pauillac do, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 6 janv 17 et 19, rue St-Louis.

EAU DE VIE—239 quarts de pipe eau de vie de Ph. Godard; 5 do do 1825, A Seignette: 9 huitiemes do do do do; 12 demi do do do do; 23 quarts do do do do; 44 huitiemes do do do do; 15 quarts do do Pinet Castillon; 5 demi J Hennesey; 9 quarts do do do do; 5 demi do do do Otard Dupuy & Co; 4 quarts do do do do; 4 demi do do do Martel & Co; 2 quarts do do do do; 9 do do do H Baron & Co; 17 demi do do do St Charles; 28 quarts do do do do; 29 huitièmes do do do do; 20 quarts do do do St Vincent; 14 huitièmes do do do do; 20 quarts do do do J J & A Lafontaine; 17 huitièmes do do do J Menier frères; 8 demi do do J J Dupuy; 4 quarts do do do do; 65 do do do A Camus; 73 huitièmes do do do do, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 6jan 17 & 19, rue St Louis.

BOTTES fortes pour la boue, à longues jambes, ainsi que des brodequins Russett, à vendre par FROST & Co, 7 déc 10, rue des Magasins

CIGARES de la Havane—331,600, qualités assorties, en débarquement du brick Adams Gray, de la Havane, à vendre par B. VALLS, 30 déc 37, rue de la Commune.

CIGARETTES—14 caisses, marque la Espanola, en debarquement du brick Adams Gray, à vendre par B. VALLS, 30 déc 37, rue de la Commune.

CHARBON PULVERISE POUR DISTILLATEUR—4 boucauts, à vendre par B. VALLS, 30 déc 37, rue de la Commune.

GRAINES pour oiseaux—12 sacs à vendre par B. VALLS, 30 déc 37, rue de la Commune.

PICADURA—23 sacs et 10 barils, à vendre par B. VALLS, 30 déc 37, rue de la Commune.

VIN DE JEREZ—50 barils, à vendre par B. VALLS, 30 déc 37, rue de la Commune.

SALSEPAREILLE—20 balles, à vendre par B. VALLS, 30 déc 37, rue de la Commune.

RIZ DE LA CAROLINE—40 boucauts, à vendre par B. VALLS, 30 déc 37, rue de la Commune

AMANDES fraiches sans coque—60 damejeannes, à vendre par B. VALLS, 30 déc 37, rue de la Commune.

SUCRE blanc de la Havane — 20 caisses sucre, a vendre par B. VALLS, 30 déc 37, rue de la Commune.

VIN DE MADERE—20 barils Madère qualité supérieure. A vendre par NUMA LACOSTE, 30 déc—8f No 147, rue Royale.

VINAIGRE de vin blanc—20 barils vinaigre de la marque J' Menier Frères. A vendre par NUMA LACOSTE, 30 déc—8f No 147, rue Royale.

EN débarquement du navire Arcadia, venant du Havre: 100 caisses vin de champagne en demi bouteilles, première qualité, ayant droit au drawback, et a vendre par J. N. CURIEN, 28 déc 32, rue Dumaine.

VINS DE PORTO ET DE XERES — 700 quarts barriq. vin Porto, marque Lacave et Echecopar, 147 quarts barriques Madère, Lacave et Echecopar, 140 octaves do do do, 400 quarts do vin pâle de Xerès, basse qualité, 50 " do do qualité supérieure, DUFOUR, WILLIAMSON & CO, 13 déc 35, rue Natchez.

Kirsch et Absinthe et Fromages Gruyère Suisse.

A VENDRE—En déchargement du navire Oxenbridge, venant du Havre:
60 caisses absinthe marque Ed. Pernod;
12 do kirsch do do do;
60 do absinthe Yersin & Lecoultre;
12 do kirsch do do do;
40 do absinthe C. F. Berger;
20 do kirsch do do;
6 do absinthe blanche Ed. Pernod;
2 tonneaux véritables fromages gruyère.
J. N. CURIEN, 32, rue Dumaine. 28 déc

PATE de Jujube—Marque de l'Aigle, a vendre par E J HART & CO, 27 déc 79, rue Tchoupitoulas.

AVIS JUDICIAIRES.

B. Burns vs. Mr. et Mme Prevost—No 6,811.

DANS la Troisième Cour de Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci dessus intitulée, j'exposerai en vente publique, le samedi 16 janvier 1851, à midi précis, à mon magasin de dépôt, rue Bienville, No 91, entre celles de Royale et Bourbon,

Un lot de meubles.

Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Termes et conditions de la vente—Comptant.

E. N. STRINGER, 7 janv—3,en10j Constable.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Attendu que Denis Cronan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu John Cronan, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, WM. K. WANTON, 7 janv Dep Greffier.

Succession de George Morgan.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par W. H. Dailey, exécuteur du décédé, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, Wm K. WANTON, 7jan—3en10j Député Greffier.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Attendu que Damien Payrau a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Jean François Chaufreau, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, WM. K. WANTON, 7 janv—3,en10j Député Greffier.

Bourse St-Louis.

CHRISTIAN informe respectueusement ses amis et le public qu'il a dès ce jour acheté la barre de la Bourse St Louis et espère que l'établissement conservera, comme par le passé, la réputation de servir à ses habitués les meilleures liqueurs en ville. Il a maintenant en main de l'eau-de-vie et du vin, en cave depuis dix ans. 1er janv—5f

A. HERNANDEZ,

Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.

RUE ROYALE, HOTEL ST.-LOUIS.

M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public que son nouvel établissement situé, à côté de celui qu'il occupait rue Royale, entre Saint-Louis et Toulouse (Hotel Saint-Louis), est maintenant ouvert.

Tout ce que le luxe et l'élégance peuvent exiger a été réuni dans ce magasin. On y trouvera constamment des tabacs de toutes marques, de première qualité, des cigares de premier choix. Il ne négligera rien pour se munir de ce que le marché de la Havane peut offrir de plus recherché, et il espère que le public lui continuera dans son nouveau local le patronage qu'il lui avait accordé dans l'ancien. 1janv—

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques, toujours en magasin, et a vendre par FCO. PUIG Y PUIG, 28 nov 24, rue Commune

PERDU OU EGARÉ.

AVIS est par le présent donné que les certificats d'actions, détaillés ci dessous, ont été perdus ou égarés, et qu'une demande a été faite pour obtenir de nouveaux titres après six semaines d'avis, en remplacement de ceux qui ont été perdus.

1o—Un certificat, au nom de Charles Clague, pour vingt trois actions du fond capital de la Banque de la Cité de la Nlle-Orléans.

2o—Un certificat, au nom de Richard, Edward et Charles Clague, pour une action du fond capital de la Banque de Cité de la Nouvelle-Orléans.

3o—Un certificat, au nom de Charles Clague, pour trente trois actions du fond capital de la Banque des Négociants et Artisans de la Nouvelle-Orléans.

4o—Un certificat, au nom de Richard, Edward et Charles Clague, pour une action du fond capital de la Banque des Négociants et Artisans de la Nouvelle-Orléans.

5o—Un certificat, au nom de Charles Clague, pour quatre actions du fond capital de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

6o—Un certificat, au nom de Richard, Edward et Charles Clague, pour une action du fond capital de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

BENJAMIN & MICOU, 30 déc—4jp—6s Avocats des héritiers Clague.

Verrerie—Verrerie.

EN débarquement du steamer North River 300 caisses verrerie, [illegible] bocaux, verres à pied, gobelets, [illegible] pour confiseurs, sucriers, &c., à vendre à bas prix par A. BLACHE, 3janv—5f 29, rue de la Vieille Levée

FROMAGE de Gruyère—A vendre, en débarquement du navire Rob[illegible], du Havre, 10 tonneaux véritable fromage de Gruyère de 6 meules chaque, de l'année 1850. N. DUBOUCHET, 13, Toulouse. 30 dec

Charbon—Charbon

DEPOT CREOLE DE CHARBON.

McBEAN, WILLARD & Co, ayant fait l'ouverture d'un nouveau dépôt de charbon, No 359, rue Royale, la 3me porte après l'encoignure Hôpital, informent leurs amis qui demeurent dans le bas de la ville qu'ils sont prêts à leur fournir du charbon Pittsburg, anglais et américain, et du charbon Cannel et Anthracite, aux plus bas prix pour du comptant.

A vendre en gros ou en détail. 28dec

BALANCES—BALANCES.

BALANCES CELEBRES DE DALE, EN FER BATTU, POUR PLATEFORME ET COMPTOIR.

CES balances portatives réunissent la commodité à la justesse, sont regardées, dans les Etats du Nord et de l'Est, comme les machines qu'on puisse employer avec sécurité pour constater les fortes pesées. Les supports sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.

En employant le double bras, les poids les plus lourds sont pesés par deux poids en cuivre d'une livre chacun, attachés d'une manière permanente aux bras, ainsi on est exempté de la nécessité d'avoir une masse de poids en fer inutile et encombrant, comme il est obligatoire lorsqu'on emploie les balances à un seul bras.

Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain, à New-York, de l'Etat de New-York, de l'Institut de Franklin, à Philadelphie, de Boston et du grand concours national, à Washington.

Les manufacturiers, déterminés à rendre l'usage de ces balances général dans les Etats du Sud, les ont réduites aux mêmes prix que les balances ordinaires à un seul bras, donnant ainsi à chacun la facilité de se procurer une excellente machine à peser aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.

Un assortiment complet, encaissé et prêt à être expédié, à vendre par PRIESTLEY & BEIN, 3 fev 40 et 41 [illegible]

Charrues, Charronnage et Quincaillerie.

LES soussignés étant les seuls agents, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures, Savoir:

125 Charrues de Hall en fer battu, sans coutre,				No 1,	$5 50
103	"	"	avec "	1	7 00
87	"	"	"	2	9 50
28	"	"	"	3	12 00
6	"	Flukes		No. 1	12 00
13	"			No. 2	15 00
10	"	Sub soil		No 1	7 00
75	"	Ballenger en fer battu sans coutre,		No 1	5 50
150	"	"	avec coutre,	No 1	7 00
98	"	"	avec coutre,	No 2	9 50
52	"	"	avec coutre,	No 3	11 00
15	"	Flukes		No 1	12 00
11	"	"		No 2	15 00
10	"	Ballenger (Yankee extended Bar.)		No 1	3 25
98	"	"	Extended bar	No 2	4 7
81	"	"	Extended bar,	No 2	4 75

Ils ont en magasin 87 paires de roues avec essieux en fer, et brancards de 2 à 5 pouces, et 29 paires de 2 à 5 pouces avec essieux en bois.

Aussi, 6 wagons complets avec essieux en fer, prix, $140 chaque.

2 Diables ou (Timber wheels) roues de 9 1/2 pieds de haut sur 7 pouces de large, $ 150.

Ils prennent des ordres pour toutes espèces de charonnage, et les débarquent sur les habitations aux prix de manufacture.

Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir: Chaines, Clous coupés et forgés, Haches de Hunts, Pelles à douille et Irlandaises, Pioches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Pentures à plaques et à gonds, Meules pour moulins, Colliers ordinaires en cuir et écossais; Cordes de Manille et goudronnées, Scies de long pour moulins, et Passe-partouts, Limes de toutes espèces, Poulies en fer avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, Essieux en fer avec boites; Huile à lampes et de lin, Esprit de Therebentine, Mastic, Vitres, et Peintures de toutes qualités.

HOGAN & TUREAUD. 7jan Encoignure Douane et Levée

A VENDRE.

L'ETABLISSEMENT No 19, rue St-Philippe, entre Levée et Condé, consistant en plusieurs chambres, qui sont soulouées.

Chambres avec 20 lits qui sont ordinairement occupés par des pensionnaires et qui prennent pension dans le dit établissement.

Café sur le devant avec étagères, comptoirs, tables à jeux, chaises, etc.

Vins, liqueurs, etc.

Batterie de cuisine, vaisselle et tout ce qui sert au dit établissement.

S'adresser pour les conditions et prix au dit établissement.

30 déc—8 J. B. FREZZINI, 7, rue Conti.

CHAPEAUX de laines en toile cirée, à l'usage des habitants, à vendre par FROST & CO, 7 déc 10, rue des Magasins

U. LAROUSSINI et Cie,

Ouverture d'un nouveau magasin de marchandises sèches, encoignure Baronne et Poydras.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils feront mardi, 31 courant, l'ouverture de leur magasin ci-dessus désigné, et que pour obtenir à leur nouvel établissement la réputation dont jouissent leurs magasins sur la levée et encoignure Royale et Hôpital, ils tâcheront de se distinguer par le bon marché, leur moto étant de vendre beaucoup et peu gagner.

La susdite ouverture sera inaugurée par un lot de marchandises achetées à l'encan.

U LAROUSSINI & Co. Maison rouge, No 1, sur la levée, près le marché aux légumes, Encoignure Hôpital et Royale et au marché Poydras, Encoignure Baronne et Poydras. 31 déc

TAPIS DE TABLE—300 tapis 8/4 en laine frappée, dessins nouveaux; 350 tapis 8/4 en laine frappée, dessins nouveaux, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 13nov 36, rue de Chartres

GELATINE—2,000 livres gélatine à l'usage des confiseurs, restaurateurs et chapeliers, qualité très supérieure, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 13nov 36, Chartres.

VINS FINS—Vins de Madère "Old Particular", de Londres, de Sherry, de Porto, en quarts et en huitièmes, à vendre en douane, par LOISON & SILVESTRE, 13nov 36, Chartres.

CANNES à sucre pour plants—2 boucauts de plants de cannes venant d'arriver par l'Adams Gray, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 30 déc 34, Vieille Levée.

QUARTIER GENERAL.

1re Division—M. L.

Nlle-Orléans, 3 Janvier 1851.

Ordre pour l'élection d'un Brigadier-Général pour la neuvième Brigade—M. L.

IL est ordonné qu'une élection aura lieu le Mercredi 15 courant, afin de nommer un Brigadier-Général pour la 9me Brigade M. L., en remplacement du Brigadier-Général WM. T. THOMPSON, dont la commission est expirée.

Les polls seront tenus dans les différens régimens de la Brigade, le jour ci-dessus mentionné, de 10 heures A. M. à 3 heures P. M., dans les endroits suivans et sous la surveillance des officiers dont les noms suivent:

Pour le 1er Régiment—Au Duty Coffee House, encoignure Bienville et Passage de la Bourse, sous la surveillance du colonel H. Parlongue et en cas d'absence ou incapacité, par l'officier suivant, au-dessus du grade de capitaine, dans le régiment.

Pour le 2me Régiment—Au café Paturzo, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, sous la surveillance du colonel P. F. Vannier et en cas d'absence ou incapacité, par l'officier suivant, au dessus du grade de capitaine dans le régiment.

Pour le 37me Régiment—A la Monnaie, encoignure Barracks et Vieille-Levée, sous la surveillance du colonel Denis Cronan et en cas d'absence ou incapacité, par l'officier suivant, au dessus du grade de capitaine dans le régiment.

Pour le 3me Régiment—Au café situé à l'encoignure des rues St Louis et Claiborne, sous la surveillance du colonel P. J. Giroux et en cas d'absence ou incapacité, par l'officier suivant, au-dessus du grade de capitaine.

Pour le 38me Régiment—Au café de B. Lanabère, encoignure Johnson et Chemin du Bayou, sous la surveillance du lieutenant-colonel George A. Cronan et en cas d'absence ou incapacité, par l'officier suivant, au-dessus du grade de capitaine dans le régiment.

Pour le 40me Régiment—Au Morning Star House, encoignure Nlle-Levée et Champs Elysées, sous la surveillance du major H.C. Castelano.

Pour le 41me Régiment—Au café Our House, encoignure Mandeville et Levée, sous la surveillance du lieutenant-colonel Charles Lovenskiold et en cas d'absence ou incapacité, par l'officier suivant, au dessus du grade de capitaine dans le régiment.

Et pour le 5me Régiment—Dans les paroisses de Plaquemines et St Bernard, à la maison de Cour desdites paroisses, sous la surveillance des officiers commandant le régiment.

L'élection sera tenue et les polls vérifiés par les officiers ci dessus désignés et transmis au Major-Général commandant la 1re Division, conformément à la Constitution et aux lois de l'Etat de la Louisiane.

Par ordre du Major-Général: JOHN L. LEWIS, Commandant la 1re Division.

L. E. FORSTALL, Inspecteur de Division. 4janv

AVIS.—Les propriétaires de cabarets, cafés, groceries, pensions, restaurants, salons d'huitres et de billards, etc. sont prévenus de se munir immédiatement d'une licence, la loi condamnant à vingt-cinq piastres d'amende, moitié au profit du dénonciateur, et à chaque contravention, tout établissement de ce genre, ouvert sans licence.

Nlle Orléans, 4 janvier 1851.

V. LABATUT. Collecteur des taxes sur cabarets, première municipalité. 4 janv—30f

A VENDRE—Un complet assortiment d'outils à l'usage des horlogers, un tour qui peut servir à un opticien aussi bien qu'à un horloger, et autres instrumens d'horlogerie.

Le tout dans le meilleur état et à vendre au plus juste prix par J. GRAU. No 96, rue Ste Anne, vis à vis le café du Théatre 4 janv—6f

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR LES DEUX SEXES.

Rue St Claude,

Entre les rues de l'Esplanade et du Bayou, *En face St Augustin,* DIRIGE

Par M. et par Mme LEFOULLON.

M. et Mme LEFOULLON, en informant les pères et mères de famille, que la rentrée des classes a eu lieu le 6 janvier, ont l'honneur de les prévenir [illegible] de ce qui facilite l'enseignement dans une maison [illegible] de premier ordre, [illegible] l'enseignement des classes, et la distribution générale des études, est en accord avec les besoins de l'éducation générale de la jeunesse de la nation.

Voulant offrir de [illegible] et solides études, les principales branches d'enseignement sont le français, l'anglais, l'arithmétique, la tenue des livres, la géométrie, le dessin et l'architecture, celui du plan et du paysage, la géographie, l'histoire, et principalement, de plus, dans les deux dernières [illegible] pour les demoiselles tous les genres de travaux à l'aiguille.

[illegible] tous les genres de toilette. [illegible] en anglais et aucune élève ne [illegible] La philosophie et la [illegible] forment la base et le [illegible] de toute l'éducation [illegible]

DAMEJEANNES—En débarquement du navire [illegible], du Havre, 1 000 damejeannes de [illegible] A vendre par les soussignés A. COULON & BANSON, 4 janv 33 Bienville

FAIENCE—75 paniers faïence bien assortie pour le marché [illegible] BERNARD TURPIN, 4janv 20, Vieille Levée

ABSINTHE—60 caisses absynthe Bruneton Sauvageot, à vendre par BERNARD TURPIN, 4 janv 20, Vieille Levée

BEURRE—20 barillets prime Goshen, à vendre par E JOHNS, 5 Front Levée 4jan

HARENGS—En demi et quarts de barils, préparés pour les familles, à vendre par E JOHNS, 5 Front Levée 4 jan

CHARBON ANTHRACITE—250 tonneaux charbon anthracite, nouvellement reçu et à vendre par tonne ou par baril au Dépôt de la Ville, No 77, rue de la Douane, ou au No 359, rue Royale, par 4jan McBEAN, WILLARD & Co

Changement de domicile—A. & J. DENNISTOUN & CO. ont transporté leur bureau du No 26, Allée de la Bourse, au No 93, rue Gravier. 3jan—

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Nashville Maritime Incendie, Assurances sur la vie et dépot.

CAPITAL $300,000 tout payé. SURPLUS [illegible] fonds de reserve.

TOTAL $325,000 valeur réelle.

Directeurs des lieux:

H R W Hill, [illegible]
[illegible]
A W Walker, [illegible]

Les assurances Maritimes, d'incendie et sur la vie sont faites aux taux les plus bas, et les pertes sont promptement réglées et payées au bureau de l'Agence, 44, rue Camp.

W R PARTEE, Agent. 3jan—6m LOUIS LESASSIER assistant agent

A LOUER—La maison en briques et le magasin situés à l'encoignure des rues Thalie et Prytanée. On peut en prendre possession immédiatement; s'adresser à X LAMBERT, 3 jan— No 6d, rue des Magasins

VIEUX Madère de qualité supérieure—En magasin et à vendre par le soussigné, six cents barils vieux Madère de qualité supérieure X LAMBERT, 3 jan No 6d rue des Magasins

CHAMPAGNE—200 paniers Sillery Mousseux, en quarts et pintes, en débarquement du navire Oxenbridge, du Havre, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 3janv 30, Vieille Levée

CHAMPAGNE—460 paniers marque Grape de Ducal, en quarts et pintes, en magasin et a vendre par RAYMOND CAHUZAC, 3janv 30, Vieille Levée

VIEUX WHISKEY DE TROIS ANS—Les soussignés viennent de recevoir 12 barils vieux whiskey, Bourbon, de la célèbre marque D. K., à vendre par A DELAMARE & NADAU DU TREIL, 3jan 26, rue St Louis

FARINE—700 barils de l'Indiana,
JAMBONS—32 barriques plats-côtes frais,
BŒUF—200 barils, 200 demi barils mess et prime,
LANGUES—25 caisses langues de bœuf primes, 25 barillets en saumons et 40 barillets langues de cochon passés au sucre,
BEURRE—500 barillets de l'Ouest, 50 demi barils en rouleaux et de choix,
POMMES SECHES—200 barils et sacs,
WHISKEY—100 barils qualité extra d'Oliver,
ALCOOL—40 barils de 92 pour cent,
CHANDELLES—500 caisses,
SAVON—300 caisses savon blanc,
POISSONS—60 caisses et 15 tambours morue, 200 caques maquereaux gras, 100 do saumons, 200 caisses harengs, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 3janv 15, Tchoupitoulas.

H BONNABEL reçoit par l'Arcadia, du Havre, un assortiment complet de drogues, médicaments, produits chimiques, verrerie, papier à filtrer, étiquettes, &c, &c, &c, tels que:
Gomme Sénégal, colle raffinée;
Hydriodate de potasse, colle;
Vermillion et carmin de divers numéros;
Pilules de Vallet et de Frank;
Balances et poids, charpie;
Instruments de chirurgie;
Aréomètres et thermomètres;
Tamis à tambour de diverses grandeurs;
Alambics en cuivre do do; &c, &c.
1janv enc Natchez et Tchapitoulas

HUILE DE BALEINE—6,000 gallons excellente huile clarifiée, pour l'hiver, à vendre en magasin par J. W. STANTON & CO, 1janv enc Magasin et Lafayette

BLANC DE BALEINE—500 caisses Howland, qualité supérieure, différentes grandeurs, en magasin et a vendre par J. W. STANTON & CO, 1janv enc Magasin et Lafayette

ÉGARÉ OU VOLÉ.

HIER, en sortant de la banque de la Louisiane à la Bourse St Louis, entre une et trois heures—Un livret en maroquin rouge, contenant $225 en bank notes; un cash warrant No. 859, de la municipalité No Un, en faveur de P. Poutz, date 29 octobre 1850, de la somme de $474 63 cts.; un mandat de M. Oulif, en faveur de M. Villavaso, daté 14 décembre 1850, de $198 34 cts, ainsi que divers autres papiers qui ne peuvent être d'aucune utilité à personne, et un billet de la loterie de la Havane, tirage du 12 décembre, No 34,355. Une récompense libérale sera donnée à quiconque le rapportera au bureau de ce journal ou à M. Villavaso, paroisse St Bernard. 1ldec

65800 Cigares de la Havane, de toutes qualités et des meilleures marques en débarquement du brick Pierre Soulé, de la Havane, et à vendre par D BORNIO Jr, 4 nov 34 rue Gravier

111,300 CIGARES de la Havane de toutes les qualités et de meilleurs marques, en débarquement du brick Adams Gray, de la Havane, et à vendre par D. BORNIO Jn., 4 nov 34, rue Gravier.

ARACKS—Un article supérieur d'Arrach, en damejeannes et bouteilles, à vendre par DUNTZE & IKEN, 31 déc Encoignure Royale et Conti.

JAMBONS DUFFIELD.

3000 JAMBONS DUFFIELD, fort réputés à vendre à bas prix par R M McALPIN, ma. chand en gros, No 20, rue de la Commune, et 7 déc—30 No 7, Canal street Row

VINS DE BORDEAUX—En débarquement du navire Sabuha, de Bordeaux:
80 barriques vin de Montferrand;
51 demi-barriques vins blanc de choix;
8 barriques vin rouge de propriétaires, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 13nov 36, rue de Chartres

AVIS D'ELECTION.

LES électeurs du district sénatorial, comprenant la partie de la paroisse d'Orléans sur la rive Est du Mississipi, sont par le présent avertis que, en vertu d'un writ d'élection, sous la date du 2 janvier 1851, qui m'a été adressé par son Excellence Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, une élection aura lieu dans le dit district samedi 18 courant, afin de remplir la vacance occasionnée par la mort de Junius Beebe, sénateur pour le dit district.

Les polls seront ouverts de 9 heures du matin à 6 heures du soir aux lieux qui seront fixés à cet effet et sous la surveillance des commissaires qui seront nommés, par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle Orléans, conformément à un acte de la Législature de la Louisiane, approuvé le 25 janvier 1847.

L'élection sera conduite et les retours faits en duplicata au shérif de la paroisse d'Orléans suivant les termes de la Constitution et de la loi qui régit les élections.

Bureau du Shérif, 6 janvier 1851. 6janv JOHN L. LEWIS, Shérif.

L. BINOCHE,

30, rue de Chartres, encoignure Douane,

A L'HONNEUR de prévenir les dames qu'il fera lundi, 30 décembre, l'ouverture du complément de ses grandes nouveautés d'hiver, consistant en soieries riches, rubans, [illegible] et tout genre, etc. etc., qu'il vient de recevoir par le navire Arcadia, et qu'il vendra aux prix les plus modérés. 30 dec—8

Etrennes, Etrennes!

Coin Royale et Toulouse.

TH. MOREAU a l'honneur d'offrir aux dames un assortiment de jouets pour cadeaux de nouvel an, tel qu'il ne leur restera que la difficulté de bien choisir. Le magasin présente en ce moment l'aspect d'un VASTE BAZAR, où sont étalés les objets les plus variés, destinés à l'amusement ou à l'instruction de la jeunesse, de tous genres comme de tous prix. Les dames sont invitées à venir y promener avant de faire leurs emplettes. 21dec

Auguste Barrand,

Encoignure Royale et Orléans.

VIENT de recevoir par les derniers navires un grand assortiment de marchandises telles que les objets suivants:

ARTICLES POUR HOMMES.

Cravates de soie, en taffetas, satin et étoffes de fantaisie,
Mouchoirs de toile et en batiste,
Chemises de toile et toile et coton,
Chemises de peau en mérinos, cachemire et coton,
Caleçons de fil et en coton,
Chaussettes de coton, blancs et en couleur,
Foulards en soie,
Bretelles de soie et de fil,
Gants de peau, blancs et de toutes couleurs,
Doubles boutons pour habits et pour chemises,
Bourses, nécessaires de voyages, porte-cigares, porte-monnaies, brosses de toutes espèces et tous objets concernant la parfumerie.

ARTICLES DE DAMES.

Gants de peau, blancs et de couleur, éventails en nacre et en ivoire, peignes en écaille, chignons, peignes à retaper, [illegible] en écaille et en ivoire, gilets de coton, jarretières, bourses, bracelets imitation, porte-monnaies, nécessaires, étuis, etc., livres de messe, coffrets à bijoux, porte-montres et en général toute espèce d'articles de goût.

Il vient de recevoir un grand assortiment de porcelaines et de cristaux.

On trouvera constamment un assortiment de cheveux pour nattes, frisettes, etc.

On donne toujours des leçons de coiffure, d'après les dernières modes. 12 nov

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA

La Compañía tomará las armas y uniformada, con pantalon de paño, se reunirá en el paraje acostumbrado, el jueves próximo, 8 del corriente, a las 9 de la mañana, para asistir a una revista de inspeccion y celebrar el aniversario del glorioso 8 de Enero.

Se recomienda á los miembros activos la mas exacta puntualidad.

De orden del capitan CAYETANO PACHE, 4 enero sargento 1ro.

LEGION DE LA LOUISIANE.

ESCADRON DE CAVALERIE.

D'APRES les ordres du Brigadier Général, commandant la Légion, l'Escadron montera à cheval mercredi, 8 de janvier 1851, à neuf heures du matin. Tenue d'hiver, équipement complet, et se réunira sur la Place du Cirque.

Par ordre du lieutenant-colonel. AUGUSTIN VIAVANT, 6janv Adjudant

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE No 1 RUE DU CAMP F. MOISSENET

PORTRAITS.

A D. RINCK, peintre, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a ouvert son atelier Place d'Armes, No 6, dans les nouveaux maisons de Mme de Pontalba.

Il reprendra comme par le passé les travaux de son art et tâchera de mériter par de nouveaux efforts, la continuation de la bienveillance avec laquelle les habitans de la Louisiane ont toujours accueilli ses portraits.

En outre et sur la demande de plusieurs amateurs de cette ville M. Rinck ouvrira chez lui un cours de peinture et de dessin pour les dames et les personnes qui désireraient en prendre des leçons.

Broderies, Modes, Nouveautés

Mme RINCK a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans que, [illegible] France, il est arrivé une [illegible] dont les produits élégants et de bon goût lui seront journellement envoyés.

De plus elle a fait choix, dans les meilleures maisons de Paris, de jolies nouveautés telles que robes, chapeaux, fleurs, éventails, objets d'étrennes, etc., qu'elle offrira à des prix avantageux.

Elle espère que le soin avec lequel ses marchandises ont été choisies et le goût des personnes qui voudront bien la favoriser de leur visite, Place d'Armes, No. 6, au premier étage, dans le nouveau quartier y ouvrira des le samedi, 28 décembre courant. 25dec

Coton en Bobines d'Alexander.

LES soussignés, agents pour la vente de ce superieur, en ont constamment en mains un grand approvisionnement. H. BOYLE & CO., 16 nov—90f 47, rue de la Douane.

AVIS—Les personnes qui doivent [illegible] propriété appartenant à la succession de feu John McDonogh, sont invitées à adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires, et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, en devant Banque de l'Union.

C. ROSELIUS, C. W. E. LAVERICH, F. B. d'AQUIN, A. D. CROSSMAN, 5nov— Exécuteurs Testamentaires.

Dissolution de Société.

LA société existant sous le nom de DUBUCH FRERES, est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour 31 décembre 1850. André Dubuch reste chargé de la liquidation. ANDRE DUBUCH, HENRY DUBUCH, 77, rue St-Louis, 1 janv entre Royale et Bourbon.

AVIS—Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il continuera le même genre d'affaires que l'ancienne maison Dubuch frères, priant ses clients de lui conserver leur patronage. A. DUBUCH, 77, rue St Louis, 1 janv entre Royale et Bourbon.

LE soussigné offre à vendre en magasin, provenant des derniers arrivages, savoir:
100 barriques vin vieux St Julien Médoc pour familles;
50 do do Château Margaux;
10 do do Château Lafitte;
20 do do St Estèphe;
60 do do Montferrand;
50 do do St-Julien;
15 demi do Château Margaux;
90 barils vin blanc Haut Sauterne;
20 do do Haut Barsac;
10 quarts pipes cognac Castillon;
2 do do Dussault;
200 caisses vin vieux Château Margaux;
170 do do Lafitte;
200 do do Latour;
Et un assortiment complet de liqueurs et autres articles d'importation. A. DUBUCH, 77, rue St-Louis, 1 janv entre Royale et Bourbon.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—43 caisses en déchargement des navires Art Union, Chicago, Theoxeana et Ovando, comprenant un grand assortiment pour la ville, la campagne et l'expédition en Californie, à vendre à des conditions libérales par G W DUNBAR, 27 déc 5, rue des Magasins

$300 de Récompense.

LA récompense ci-dessus sera payée par le soussigné, à quiconque retrouvera le corps du capitaine JUNIUS BEEBE, victime de l'explosion du remorqueur Anglo-Norman. Ce sinistre a eu lieu le 13 courant, vis à vis Greenville. BEEBE & Co, 13 Vieille Levée

Les capitaines de navires sont instamment priés d'examiner la levée dans le voisinage de leur navire afin que de promptes informations soient reçues. 17 déc

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L. E. DE ALPUENTE a transporté son domicile au 251, rue Bourgogne, entre Dumaine et St-Philippe. 4dec—1m

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés: 1500 paniers huile d'olive, M. Sue & James Plagniol;
100 paniers bouteilles vides;
50 do Champagne;
50 caisses vin rouge de Bordeaux, St Julien Médoc;
100 do vin blanc Haut Sauterne;
200 do Muscat de Frontignan;
40 do absynthe;
40 do vieux vins de Bourgogne;
40 quarts pipes cognac, 1re et 4 me preuve;
50 barils imitation Madère;
100 caisses Bordeaux Claret Chateau Gromont;
50 do do do St Julien Médoc;
100 barils vin blanc Haut Sauterne;
100 barriques vin rouge de Marseille;
10 balles de 6 milliers bouchons à damejeannes.
PAUL JUGE Fils & Co, 17 déc 27, rue St Louis.

C. GODIN,

Libraire, Relieur & Papetier,

133, *rue de Chartres,*

VENDRA à bon marché des livres pour étrennes, livres illustrés, parisiens en velours, écaille et ivoire, boites de couleurs et de mathématiques, images dentelle, papiers et autres articles de fantaisie. 27déc

QUININE—2000 onces, à vendre par E. J. HART & Co, 27 déc 79, rue Tchoupitoulas

N. BRADNER SMITH,

Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des personnes, pour administrer des sermons, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, [illegible], FLORIDE et TEXAS. [illegible]

[illegible]—[illegible] tonneaux [illegible], 50 barils, à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas.

J. MAGNE, avocat, A transporté son bureau No 14, Passage de la Bourse, entre les rues [illegible]

ROBERT J. KER, avocat et notaire public, No 14, Exchange Place, [illegible]

W. B. KOONTZ, avocat, No 14, Exchange Place

Compagnie d'Assurances des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1850.

L'ÉLECTION annuelle des Directeurs [illegible] au bureau de cette institution, [illegible] janvier 1851, de 10 heures du matin à [illegible] de l'après midi. JOHN PEMBERTON, [illegible] 24dec

Compagnie du Railroad des Attakapas et Mississipi.

LES livres de souscription au fonds [illegible] de cette compagnie [illegible] au bureau de M. M. Bonner & Smith, No 35 [illegible] Camp, et seront ouverts [illegible]

G. [illegible] LAWRASON, [illegible], JOHN HALL, [illegible] Commissaires.

Banque de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1850.

CETTE Banque sera fermée le 25 courant, [illegible] de Noël, ainsi que le 1er et le 8 janvier, [illegible] Les billets échéant ces jours là sont payables la veille, et les billets offerts à l'escompte [illegible] être également présentés la veille. R M DAVIS, Caissier. 24dec

Compagnie de Banque et Canal.

Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1850.

CETTE banque sera fermée [illegible] Noël et [illegible] Les billets [illegible] C. M. PELOT, Caissier. 23 dec

Banque des Artisans et des Négociants.

Nouvelle-Orléans, 25 décembre 1850.

L'ÉLECTION annuelle des directeurs de cette banque, se sera tenue au local de la banque, lundi 27 janvier 1851, de 10 heures du matin à 2 heures P. M. G. CRUZAT, Caissier. 26 dec—10

Bureau du Chemin de Fer de Carrollton

Nlle-Orléans, 13 décembre 1850.

AVIS—L'élection des directeurs de cette Compagnie pour l'année suivante, aura lieu au bureau de la [illegible] 13 janvier prochain, [illegible] heures A. M. et 2 heures P. M. Par ordre de la direction, 14 dec—30 CHARLES BAQUIE, Secrétaire.

BANQUE DE [illegible]

Nouvelle-Orléans, [illegible]

LES actionnaires de cette [illegible] A. M. [illegible] R. M. DAVIS [illegible]

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane

Nlle-Orléans, 31 décembre 1850.

LES actionnaires de cette institution sont informés que l'élection annuelle de directeurs [illegible] pour l'année suivante sera tenue au local de la banque, lundi 3 février 1851, de onze à deux heures P. M. C. BLANC, [illegible] 1 janv—[illegible] 3f

Banque des Citoyens de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, le 31 décembre 1850.

L'ÉLECTION annuelle de [illegible] directeurs [illegible] au local de la banque [illegible] heures A. M. [illegible] 1 janv—[illegible]

Bureau du Chemin de Fer de Jefferson et Lac Pontchartrain

Nouvelle-Orléans, [illegible] décembre 1850.

AVIS—L'élection [illegible] de cette Compagnie [illegible] aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi 6 janvier 1851, entre 10 heures A. M. et midi et quart. CHARLES BAQUIE, 27dec—1 F Secrétaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PONTCHARTRAIN

Nouvelle-Orléans, [illegible] 1850.

UNE assemblée [illegible] générale des actionnaires [illegible] 1 janv [illegible]

COMPAGNIE [illegible]

Nouvelle-Orléans, 6 [illegible] 1850.

L'ÉLECTION annuelle de [illegible] lund 6 [illegible] de 10 heures [illegible] P. M. F. N. W[illegible], 7 déc—30 [illegible]

Avis aux personnes qui consument du gaz.

LES personnes qui consument du gaz sont prévenues qu'à dater du 1er janvier prochain, les comptes de gaz et d'installation devront être payés tous les mois, [illegible] règlement [illegible] avant la fin de chaque mois. Par ordre de la direction, 1er dec—20 [illegible]

D. GAST,

Doreur, Guillocheur et Bronzeur sur tous métaux, tels que: Pendules, Candélabres, Garnitures de cheminées, &c, &c.

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir un atelier rue Royale, 144, où il se chargera de l'exécution de tous travaux concernant son état.

Une longue pratique et des travaux exécutés dans les premières maisons de Paris, le mettent à même de pouvoir garantir la solidité et la beauté des ouvrages qui lui seront confiés.

Il nettoie et espère obtenir la bienveillante patronage des habitants de cette ville. 25 dec

JULES BOISSE & PINAUD,

Successeurs de L. Chabon,

COIFFEURS,

ONT transporté leur magasin au No 182, rue de Chartres, [illegible]

PARFUMERIE [illegible]

BROSSERIE [illegible]

ARTICLES DE TOILETTE [illegible]

GANTS JOUVIN [illegible]

FABRIQUE de perruques, toupets, nattes, bandeaux et frisettes.

SALON pour la barbe et la coupe des cheveux. M. Jules se charge de donner aux domestiques des leçons de coiffure. 4déc

Articles pour le Jour des Rois et le 8 Janvier.

LES gourmets, les connaisseurs et les amateurs sont respectueusement invités d'aller visiter le magasin de

LOREILHE & Co

Encoignure des rues Douane et Royale.

Ils y trouveront tous les COMESTIBLES et VINS dont ils auront besoin.

Vins:

Excellents vins rouges—Haut Brion de [illegible] Gruau-Larose, Balguerie, Château-Latour [illegible] *Vins blancs*—Sauterne, Barsac, [illegible] champagne, [illegible] Rouge, [illegible] Johannisberg, Vins de Madère, vieux Porto, Muscat de Lisbonne, Frontignan, [illegible] Rhein et Bourgogne, etc. etc.

Liqueurs:

Anisette, Curaçao, Marasquin, [illegible], eau de vie, Parfait-Amour, Garus, [illegible], Absynthe, Kirsch, Gin, [illegible] Cognac, genièvre de Hollande, Whiskey [illegible] Bourbon, Monongahela [illegible] Liqueurs de Ba[illegible] pour étrennes, etc.

Comestibles:

Fromages de [illegible] de foie-gras [illegible] anchois, [illegible] truffes [illegible] chocolat [illegible]

Enfin, chez LOREILHE & Co [illegible] pour offrir toutes les variétés de produits les plus délicats et les plus renommés. 25 déc

Liquidation.

LES soussignés ayant décidé de cesser les affaires, donnent avis à leurs amis et au public qu'ils commenceront, à partir de ce jour, la liquidation de leur magnifique assortiment de nouveautés en tous genres, aux conditions les plus avantageuses.

Notre assortiment étant composé de marchandises fraiches et de choix, nous offrons aux Dames une occasion bien rare d'obtenir avec des rabais [illegible] des articles de haute nouveauté en soieries, broderies, dentelles, etc.

P. [illegible] KELLY & Co, 25nov Encoignure Royale & [illegible]

MAGASIN DE DEPOT

AU FIRE-PROOF NEW HOPE WAREHOUSE,

19, *rue Toulouse, entre Chartres et Levée.*

ON reçoit en magasinage toute espèce de marchandises, produits, coton, etc. [illegible] plus réduits. Le soussigné se charge aussi de tout ce qui concerne la tonnellerie. Tout ordre sera exécuté avec promptitude. 31 dec—15f A. BOULANGE.

Faïences, Porcelaines, Cristaux, Verreries etc. Avis aux Marchands de la ville et des campagnes, aux Familles, Restaurants, Hôtels et Steamboats, etc.

V. AICARD,

No. 42, Rue de la Vieille Levée, entre Conti et Bienville.

Le soussigné ayant pris de nouveaux arrangements avec les [illegible] ses amis et le public [illegible] recevoir de [illegible] assortiment de Faïences, Porcelaines, Cristaux, etc. [illegible] qu'il offre à vendre à des prix excessivement réduits pour du comptant ou de bons papiers à 4 mois. Ayant un bel assortiment, il se flatte de pouvoir remplir avec le plus grand soin et avec promptitude toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier et aux prix les plus bas de la place.

N. B. Il a constamment en magasin les articles convenables pour les marchés mexicains. Paniers assortis pour les campagnes, etc. etc.

Les familles, Hôtels, Restaurant, Steamboats, etc. trouveront aussi tous les objets pour leur usage. Il invite donc les acheteurs à venir voir ses prix avant de faire leurs emplettes ailleurs. 11déc—90 VINCENT AICARD.

A VENDRE en débarquement du navire Oscar, venant de Bordeaux:
60 barriques vin rouge Montferrand;
36 barils vin blanc Haut Sauterne, par J N CURIEN, 31 déc rue du Maine No 32

CIGARES—En débarquement du brick Adams Gray, de la Havane—[illegible] cigares de qualités assorties, ainsi qu'un grand assortiment des meilleures marques, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 31 déc 36 Vieille Levée, entre Bienville et Douane